

Harcèlement moral et sexuel dans le monde du travail^{RH-65}

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L6353-8 du Code du Travail)

Présentiel - Synchron

Objectifs

À l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Reconnaître les situations de harcèlement sexuel, moral, ou d'agissements sexistes
- Prendre conscience des problèmes liés aux harcèlements pour anticiper et prévenir ou éviter tout risque de situation délicate
- Adopter une conduite adaptée et un code de bonne conduite



Public Visé

Elus CSE (titulaires et suppléants), Membres de la commission SSCT si existante, salariés représentants de proximité désignés par le CSE, dirigeants, responsables...



Pré Requis

Aucun pré-requis.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Reconnaître les situations de harcèlement sexuel, moral, ou d'agissements sexistes

Prendre conscience des problèmes liés aux harcèlements pour anticiper et prévenir ou éviter tout risque de situation délicate

Adopter une conduite adaptée et un code de bonne conduite

Blocs de Compétences

IDENTIFIER LE CADRE ET LES RISQUES JURIDIQUES

- Le principe juridique du harcèlement en entreprise : Retour sur ce qui dit la loi
- Les risques pour l'harceleur : les sanctions pénales ou civiles possibles
- Les autres comportements prohibés par le code pénal et/ou le code du travail
- La notion de preuve

Mise en action : Les idées reçues # des éléments constitutifs au harcèlement.

DEFINIR ET CARACTERISER LE HARCELEMENT

- Définition du harcèlement moral et des risques ou pièges à éviter
- Définition du harcèlement sexuel et des agissements sexuels, savoir où fixer les limites
- Clarifier et déterminer les différentes formes de harcèlement moral ou sexuel

Mise en action : Reconnaître les situations anormales ou sensibles et distinguer ce qui relève de la pratique managériale, de la relation professionnelle, du harcèlement et de la discrimination

METTRE EN OEUVRE LES DISPOSITIFS ET OUTILS DE PREVENTION

- Que faire en tant qu'employeur, membre du CSE, Victime
- Les Profils des victimes et Les types de harceleurs
- Appréhender les fausses victimes et les faux coupables : les cas de non-harcèlement
- Lancer une médiation : principes et techniques

Mise en action : Mener un entretien avec la victime et conduire un entretien avec « l'agitateur » voire le « harceleur ».

FIN DE LA FORMATION

Méthodes mobilisées

Méthode participative et interactive alternant théorie en salle et jeux de rôles, exercices individuels et en sous-groupe avec débriefing.

Moyens pédagogiques

Animation par support numérique.

Mise à disposition d'un PADLET numérique avec l'ensemble des outils abordés.



Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation formative réalisée par l'intervenant tout au long de la formation afin de mesurer les acquisitions et les progressions.

Evaluation des acquis « à chaud » par questionnaire en fin de formation.

Evaluation à froid, par la mesure de la mise en oeuvre.

Délivrance d'un Certificat de réalisation et d'une Attestation d'évaluation des acquis.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.



 **Durée**
7.00 Heures **1** Jour De 1 à 8 Personnes

Effectif

 **Tarifs** [Nous consulter](#)



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr